

Prologue

Les laboratoires du lien social

Gino GRAMACCIA

La précarisation affecte la société dans son ensemble : entre contrats temporaires, intermittents, sans-papiers, vacataires ou stagiaires..., la « gestion prévisionnelle des compétences », sous prétexte de flexibilité, de mobilité, de réactivité, démembrer les communautés de métier et résume l'individu au travail à l'équation de sa valeur d'expertise au moment précis où elle est utilisée. Il faudrait penser la précarité – ou sa forme « sublimée », la mobilité – comme l'effet d'une impuissance des institutions à imaginer les médiations nécessaires pour restaurer le précaire dans sa dignité de citoyen : il faut bien constater que l'employeur de sans-papiers n'est pas toujours très regardant sur le parcours de vie de son précaire, que le cadre dirigeant dénie la souffrance par le stress qu'il inflige à ses salariés, que la direction des ressources humaines peut s'accommoder des dispositifs d'accompagnement à la mobilité¹ comme gestion, sous prétexte de justice sociale, des licenciements. Dans une concurrence mondialisée, tous les efforts de normalisation portent sur l'optimisation des principaux facteurs et indicateurs de la performance : la ressource humaine, le temps et les coûts. L'optimisation, ce mot ordinaire de la gestion, est sans doute le mot-clé du manager moderniste : il convient de mobiliser des ressources au gré des opportunités, de la « demande », du client, des « cahiers des charges » et de s'en séparer lorsque la conjoncture devient défavorable.

Dans ce contexte, la restauration du lien social, dans une société fragilisée par le poids du chômage et de la nouvelle organisation du travail, mobilise aujourd'hui un nombre croissant d'associations, d'institutions territoriales, d'acteurs publics et politiques, d'entreprises, de chercheurs, de consultants, autour d'une idée centrale : redonner voix aux « sans-voix », aux exclus du travail, aux salariés précaires... Les solutions à l'œuvre s'appuient sur un principe simple : veiller, pour les professionnels de la

1. Chez France Télécom, « la pression pour bouger – et partir de l'entreprise – est constante. Lors des entretiens individuels d'évaluation, elle se manifeste par la question rituelle : « êtes-vous prêt à la mobilité ? » ou prend aussi la forme de mails envoyés à répétition tel un de ces *spams* que tout internaute reçoit sur sa messagerie ». Yvan du Roy, *Orange stressée*, Paris : La Découverte, 2009, p. 151.

médiation et de l'insertion, à créer des lieux de parole, de reconstruction de soi, des parcours d'apprentissage à l'autonomie. Des parcours escortés, certes, mais sur lesquels le précaire est mis en situation d'être écouté, d'être entendu, d'être reconnu, de coopérer, de produire, voire, comme on dit d'un artiste, de se produire. Catherine Bernadet, dans un ouvrage récent, insiste à juste titre sur l'importance de la relation dans l'accompagnement vers l'insertion². Cette relation, fondée sur un engagement réciproque à la source même du lien social: celui qui porte sur toutes les formes de coopération unissant le précaire et son médiateur, sur la promesse d'une coprésence durable, en somme.

Cette promesse est, pour nous, très éloignée du geste caritatif: certes, il garantit la paix sociale mais renforce l'exclusion, il reste sans lendemain, il peut être anonyme, muet, se faire à l'abri du regard de l'exclu et s'en tenir là. Bref, en préservant la sphère privée du donateur, le don – et pourquoi pas l'offrande – reste profondément conservateur. Il permet d'aménager les conditions d'une coexistence sans histoire entre l'exclu et le nanti. À l'inverse, dans nos « laboratoires du lien social », ce qui prévaut, ce sont les règles de la réciprocité, les actes de langage qui engagent les parties prenantes du projet d'insertion à coopérer, ou encore les négociations sur les conditions des épreuves qui jalonnent le parcours de l'insertion et la construction d'une biographie nouvelle.

Toutes ces pratiques de l'innovation sociale s'inscrivent dans un projet de communication sociétale dont le grand programme théorique reste à construire. Qu'il s'agisse de médiation, d'accompagnement, de mobilisation, d'incitation à la participation, le premier objectif est de reconstituer le meilleur réseau social au bénéfice des exclus du lien: les chômeurs, les salariés précaires, les victimes de la souffrance au travail, les « individus sans support », pour reprendre l'expression de Robert Castel. Ce réseau social, comme espace d'échanges et de dialogue de proximité, est emblématique de ce parti-pris communicationnel fondé sur des règles de la relation d'aide: l'écoute, la confiance, le conseil, l'explication, mais aussi la patience, la tolérance, la compréhension et, au final, la reconnaissance. Dans ce cas, la relation interpersonnelle devient le schéma communicationnel de référence dans les projets de restauration du lien, schéma dans lequel, dit à la manière de Levinas, les visages et le regard porté de l'autre vers soi constituent une condition première de succès dans cet échange de proximité.

Nos *laboratoires du lien social* peuvent être définis, sans excès de langage, comme des structures de recherche et développement (R&D) pour la conception de produits et de services en réponse à des besoins sociaux nouveaux.

2. C. Bernadet, *L'insertion est une relation*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2010.

Mais comment définir ces besoins sinon en termes d'équité, de solidarité, de justice sociale ? Les entreprises d'insertion par l'économie comptent pour une part importante dans ce projet d'innovation sociale. C'est le cas également d'un réseau associatif comme la FNARS³ ou encore d'une association d'accompagnement vers l'emploi comme *Transfer*.⁴ L'action des collectivités territoriales ajoute à l'insertion solidaire la dimension citoyenne : la question devient alors un élément fort de la communication publique. La première valeur à l'œuvre dans de telles structures est bien le droit d'être écouté de près dans un cadre de travail favorisant et intégrant toutes les initiatives mutualistes. Un bel exemple, sans doute, du retour du programme institutionnel au sens où l'entend François Dubet⁵. En tout cas, de telles initiatives ont pour vocation de réinventer, pour la personne en situation de précarité et pour être fidèle à la pensée de Castel, les conditions du « redevenir-sujet »⁶.

Ces initiatives regroupent des structures très différentes :

- Sur le plan de l'hybridation des ressources qu'elles conjuguent et de leur inscription dans des réseaux institutionnels : marchands, non marchands (publics, notamment dans les territoires) et relevant de la réciprocité (dons, bénévolat).

- Sur le plan des objectifs qu'elles se donnent pour l'insertion : insertion en termes de remise au travail, insertion dans l'objectif d'une reconstruction sociale, d'une réappropriation du projet personnel, insertion obtenue par la priorité accordée à l'objectif sociétal (écologique par exemple)

- Sur le plan des initiatives d'acteurs qui la créent et la développent et qui renvoient à des identités professionnelles très variées : professionnels du travail social, professionnels de l'emploi et de la formation, professionnels du développement local.

Ces institutions de la restauration identitaire pour la personne en danger de désocialisation ont bien pour vocation, au-delà des luttes

3. Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale.

4. Il faudrait citer l'intégralité de ce dossier du Journal *Le Monde* du 25 juin 2013 consacré aux acteurs du changement Cahier du « Monde » N° 21284 daté mardi 25 juin 2013 sur le thème de *l'Impact Journalism Day*, conçu en association avec Sparknews et un réseau de 22 journaux, dans le but de « faire connaître les porteurs de projets différents qui, à leur manière, œuvrent pour une vie meilleure ». Ce dossier fait un point très riche et très documenté de projets d'entreprises qui, dans le monde, s'efforcent avant tout de promouvoir l'innovation sociale.

5. F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

6. Cette question du sujet, très polysémique, a fait l'objet de nombreux développements en sciences sociales, notamment chez Alain Touraine. Sur ce point, les développements de Robert Castel sur la notion d'individu sans support peuvent utilement alimenter notre réflexion.

contre l'insécurité économique, de redonner au précaire le pouvoir de dire « je » ou d'encourager la prise de parole comme condition et effet du pouvoir: « La voix, l'entente verbale, dit Guillaume Le Blanc, ne sont pas le dernier mot de la politique sociale mais une condition de réarmement des puissances d'agir des vies »⁷. Il s'agit du pouvoir de dire, d'être entendu, d'être écouté, d'être reconnu et, conformément à ce que nous enseigne la théorie austinienne, d'agir dans et par le langage. Mais il s'agit bien, pour le précaire, de redevenir sujet, autrement dit, de recouvrer un statut identitaire qu'au fond il n'a jamais perdu: le diplômé sans emploi, le professionnel victime d'un licenciement économique, le vacataire en quête d'un emploi stable... Au fond, ce retour au statut de sujet est, pour le précaire, la possibilité d'une nouvelle biographie ou encore la possibilité de mettre en cohérence un parcours de vie, quelle que soit la sphère d'action (professionnelle, politique, citoyenne et bien sûr familiale)⁸. Voilà autant de raisons d'engager nos spécialités de recherche en communication dans un dialogue fécond avec d'autres disciplines qui travaillent déjà sur le sujet (Droit social, Sociologie, Économie, Gestion, Sciences politiques...).

Cet ouvrage reprend les actes de deux journées d'études organisées à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine en décembre 2013 qui auront réuni des chercheurs et des acteurs du secteur associatif et territorial engagés dans des actions de réinsertion en Aquitaine. Ce projet, s'inscrit dans une logique exploratoire des conditions d'une recherche plus ample, résolument transdisciplinaire, susceptible de répondre à un double défi scientifique et institutionnel très ambitieux:

- Constituer un réseau de chercheurs au sein de nos quatre universités bordelaises, et plus encore, aux plans régional, national et international, sur le thème de l'innovation sociale dans le domaine de l'insertion de la réinsertion.

- Explorer et évaluer les modèles de formation et d'entreprises susceptibles d'encourager une insertion durable dans le monde du travail.

- Développer un réseau d'ingénierie rapprochant et fécondant les relations entre innovation sociale et innovation technologique, notamment dans les usages du numérique.

Merci à toutes et à tous pour votre contribution à la rédaction et à la publication de cet ouvrage.

7. G. Le Blanc, *Que faire de notre vulnérabilité?*, Bayard Éditions, 2011, p. 207.

8. Cf. F. Brugère, G. Le Blanc, *Dictionnaire politique à l'usage des gouvernés*, Paris, Bayard, 2012.